

**MAIRIE DE SAINT MANDRIER SUR MER**  
**E X T R A I T**  
**DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**

*Nombre de Conseillers*

*En exercice : 29*

*Présents : 22*

*Pouvoirs : 07*

*Excusé : 00*

*Absent : 00*

*Qui ont pris part*

*à la délibération : 29*

SEANCE DU 24 JUIN 2024

Date de convocation : 17 juin 2024

L'an deux mille vingt-quatre, le vingt-quatre juin à dix-huit heures trente le Conseil municipal de la ville de SAINT-MANDRIER-SUR-MER a été assemblé dans la salle des fêtes du square Marc Baron, sous la présidence de M. Gilles VINCENT, Maire.

Présents : M. VINCENT Gilles, Maire – Mme ESPOSITO Annie – M. MARIN Michel - M. TOULOUSE Christian - Mme VIENOT Véronique – Mme DEMIERRE Colette - M. VINCENT Romain - M. CHAMBELLAND Michel – Mme PICHARD Laure – Mme BECCHINO BEAUDOUARD Sylvie - Mme MATHIVET Séverine – M. DEDONS Fabrice – Mme LABROUSSE KYPRAIOS Sylvie - M. FONTANA Alain - M. CAILLEAUX Rémi – Mme ARGENTO Katia – M. FRANCESCHINI Damien – M. DEZERAUD Philippe - M. LE PEN Jean-Ronan - M. CALMET Pierre – M. SAUVAT Sébastien - Mme ROCHE Mathilde.

Pouvoir : Mme DEFAUX Catherine donne pouvoir à Mme VIENOT Véronique - M. BLANC Romain donne pouvoir à M. VINCENT Gilles – M. QUENET Xavier donne pouvoir à Mme ESPOSITO Annie – Mme ASNARD Marjorie donne pouvoir à M. MARIN Michel – Mme SAUQUET Adeline donne pouvoir à M. TOULOUSE Christian – M. CLAVE Denis donne pouvoir à M. DEZERAUD Philippe – Mme MONTAGNY Nolwenn donne pouvoir à M. LE PEN Jean-Ronan

Excusé :

Absent :

Secrétaire de séance : M. FRANCESCHINI Damien

**2. DEMANDE D'UN FONDS D'INTERVENTION CANTONAL AUPRES DU DEPARTEMENT DU VAR POUR LA CREATION D'UN DISPOSITIF MICRO-FOLIES**

Monsieur le maire informe le Conseil municipal qu'est prévue, dans le cadre de la future médiathèque, la mise en place du dispositif des micro-folies.

Lancé depuis 2017, ce programme est un dispositif de politique culturelle de proximité innovant porté par le ministère de la culture et coordonné par l'établissement public du parc et de la grande halle de la Villette, concepteur du projet et opérateur du déploiement des micro-folies sur l'ensemble du territoire national.

Chaque micro-folie est articulée autour du musée numérique réunissant plusieurs milliers d'œuvres de nombreuses institutions.

Le Département du Var souhaite accompagner la commune dans ce projet à hauteur de 80% soit une subvention de 53 300 € au titre du Fonds d'Investissement Cantonal (FIC).

Monsieur le maire informe l'Assemblée que le projet total est estimé à 66 625 € H.T soit un montant prévisionnel de 79 950 € T.T.C.

<b>MISE EN PLACE DU DISPOSITIF MICRO-FOLIES AU SEIN DE LA MEDIATHEQUE</b>				
	<b>Dépenses H.T</b>		<b>Recettes H.T</b>	<b>%</b>
Matériels techniques et mobiliers Micro-folies	66 625,00 €	Département du Var	53 300,00 €	80 %
		Autofinancement	13 325, 00 €	20 %
<b>TOTAL</b>	66 625,00 €	<b>TOTAL</b>	66 625,00 €	100%

Le Conseil délibérant,

- OUI l'exposé de Monsieur le maire ;
- VU le Code général des collectivités territoriales ;

**DECIDE A L'UNANIMITE**

De bien vouloir autoriser Monsieur le maire à solliciter une aide financière d'un montant de 53 300.00 € auprès du Département du Var.

**Signé : Le Maire,**

**Gilles VINCENT**